

COMMENT TÉLEZ-VOUS ?

Editeur responsable : Benoit Goossens



10 AVRIL 1995

Bureau de dépôt
Bruxelles 5 à 1050-Bruxelles

Periodique mensuel de l'Association des Téléspectateurs Actifs (A.T.A.)

ATA a.s.b.l. • Rue Américaine, 106 - 1050 BRUXELLES • Tél et FAX : (02) 539 19 79



De plus en plus d'émissions télé sont du faux direct. Dans "Une Pêche d'enfer" sur France 3 ou "Coucou (c'est nous)" sur TF1, les appels téléphoniques du public qui discute avec les invités font croire que l'émission est en direct. Quand et comment ceux-ci sont-ils enregistrés ? (voir page 5)

LA RTBF CADENASSÉE

En quelques mois, une chape de plomb s'est abattue :

- 1 : sur le droit des téléspectateurs à recevoir une réponse écrite au courrier qu'ils adressent au Service Public,
- 2 : sur le personnel de la RTBF qui ne peut plus accorder que des interviews "promotionnelles", s'il n'est pas membre de la direction,
- 3 : sur les pétitionnements du public que la RTBF semble dédaigner.

La dégradation des liens entre la RTBF et les téléspectateurs, les associations citoyennes et également les journalistes des autres médias s'accélère.

Il est temps que nos hommes politiques, que le personnel de la RTBF et leurs syndicats, que nos confrères de la presse écrite, que nos leaders culturels et sociaux, que les téléspectateurs réagissent.

Au mois de septembre dernier, dans "Voix Off", le journal interne de la RTBF, l'administrateur général de la RTBF, Jean-Louis Stalport, déclarait : "...Quelque chose m'a choqué : les quelques tentatives de faire pression sur moi à travers des lettres collectives ou des intoxications via la presse écrite. Alors que mon bureau est ouvert à qui veut me rencontrer ! Moi, le lobbying externe, ça me bloque complètement !".

La seule façon de faire pression démocratiquement pour des téléspectateurs qui souhaitent rendre encore davantage humaniste leur Service Public ne pourrait que se résumer à faire antichambre devant le bureau de son administrateur général.

Les autres moyens pour se faire entendre démocratiquement seraient jetés à la trappe ?

**MESSIEURS STALPORT ET MAHOX
NOIENT LE POISSON**

L'un des droits essentiels à conquérir pour permettre aux associations et aux individus d'entrer en dialogue avec les télévisions de service public est le droit de recevoir

une réponse écrite dans des délais normaux (nous proposons 3 semaines) au courrier qu'ils adressent aux responsables des chaînes de télévision.

Jean-Louis Stalport, l'Administrateur général de la RTBF nous a défini sa position sur ce thème dans un courrier qu'il nous a adressé, le 16 février 1995 : «Nous examinons toujours avec attention les suggestions de nos téléspectateurs».

SUITE PAGE 10

Benoit GOOSSENS
Président de l'A.T.A.

SOMMAIRE

Hervé Bourges,
Président du CSA Français,
approuve une "pression" de l'A.T.A.
à l'encontre de France 2
(page 3)

"Les Pieds dans le plat",
la culture et la RTBF
Un dossier de 7 pages
(page 4)

Claude Delacroix :
«Certains hommes politiques
n'attendent qu'une seule chose :
couper la tête de la RTBF !»
(page 6)

L'A.T.A. part
en campagne électorale
(page 12)

LE LIVRE D'OR DE L'A.T.A.

Après avoir passé une soirée avec les membres les plus actifs de notre association, les "invités fil rouge" de notre émission de radio se retrouvent face à face avec une page blanche de notre livre d'or. Voici leurs écrits reproduits intégralement.

• **Jeannot Kupper**, directeur artistique de l'exposition "j'avais 20 ans en 45" :

ATA ? Qu'est-ce que c'est que ça veut dire...? Maintenant je sais! Souvent les plus grandes initiatives émanent du simple fait d'y croire! Je suis convaincu que vous imposerez vos idées! Améliorer le paysage audiovisuel est une tâche d'envergure dans un secteur trop souvent administré par des ignorants!

• **Marc De Haan**, Journaliste à Télé-Bruxelles :

Bravo aux empêcheurs de diffuser en rond, du moins tant qu'ils ne nous empêcheront pas de diffuser en boucle. Je pensais que "Télé sur écoute" était l'émission d'Édouard Balladur, mais maintenant je connais, je vous prêterai l'oreille "

• **Maître Arnaud Montebourg**, avocat et représentant de l'association "T.V. : Carton Jaune" :

A l'instar de Descartes qui disait "qui accroît sa science accroît sa douleur", nous pourrions à notre tour écrire : qui accroît sa critique, augmente sa liberté. ATA, comme TV CARTON JAUNE qui m'a fait l'honneur d'être son défenseur, sont de la même espèce. Que l'avenir fasse qu'ils travailleront ensemble. Bravo à vous tous.

• **Francis De Smet**, enseignant :

La télévision doit se libérer du mensonge de la vérité...

• **Philippe Hensmans**, Directeur Adjoint d'Amnesty International Belgique Francophone :

Il est temps de retrouver le plaisir de l'indignation. Vous y participez, et je vous en remercie.

• **Bernard Meeus**, journaliste au "Soir Illustré" : La télé est une chose trop belle et trop sérieuse pour la confier aux seuls professionnels. Ceux qui la reçoivent ont un droit de regard. L'ATA est leur loupe!

LE 29 AVRIL À 15 HEURES : RENCONTRE AVEC JEAN-JACQUES JESPERS

La prochaine séance du "Forum des Téléspectateurs Actifs" se déroulera le samedi 29 avril, de 15 à 17h, au Forum de la Fnac de Bruxelles, à City 2, rue Neuve. L'entrée est gratuite.

Le thème de la rencontre est "Journalisme, télévision, service public : trois notions compatibles ?" Un animateur de l'Association des Téléspectateurs Actifs y interrogera Jean-Jacques Jaspers, journaliste à la RTBF.

Récemment, il a démissionné de son poste de directeur du Centre de la RTBF Charleroi. Il termine actuellement la coordination de la série "Jours de guerre". Il fut également présentateur du journal télévisé.

Quelques-unes des questions que nous poserons à notre invité :

- Quelles leçons tire-t-il de la gestion qu'il a assurée pendant près d'un an d'un centre régional de la RTBF ?
- Après "Jours de guerre", d'autres projets d'émissions historiques seront-ils entrepris par la RTBF ?
- Dans la brochure "Redéfinir l'audiovisuel de Service

TÉLÉS SUR ÉCOUTES

Chaque semaine, l'A.T.A. produit et anime "Téles sur écoutes", une émission de radio d'une heure durant laquelle un invité commente l'actualité télé. Ces invités sont créateurs, représentent des courants associatifs ou travaillent dans le monde médiatique.

NOS PROCHAINS INVITÉS

Les prochains "invités fil rouge" de Téles sur Écoutes seront :

- **Les entarteurs d'Hélène et de Pascal Sevrans**,
- **Le collectif 95**,
- **Étienne Clément** (UNESCO),
- **Pascal Laviolette** (Diffusion Alternative, coordinateur de "La semaine du Jeune Téléspectateur Actif"),
- **Mario Gotto** (Centre d'Initiation aux Réfugiés et Étrangers),
- **François Martou** (Mouvement Ouvrier Chrétien)

OÙ NOUS ÉCOUTER ?

- **A Arlon**, le vendredi à 20H, le dimanche à 16H et le lundi à 6H, sur ARA (105.3 FM).
- **A Beaumont**, le vendredi à 21H et le samedi à 9H sur RADIO SALAMANDRE (107.8 FM).
- **Dans le Brabant-Wallon**, le jeudi à 18H sur RADIO ASTRALE (106.3 FM).
- **A Bruxelles**, le mardi à 21H, sur RADIO CAMPUS (107.2 FM).
- **A Charleroi et environs**, le vendredi à 11H, sur RADIO TAN QUE VIVE (87.7 FM).
- **A Frasnes et dans la Région des Collines**, le samedi à 14 H, sur RADIO TCHEUW BEUZIE (107.8 FM).
- **NOUVEAU : A Herstal** : le jeudi à 10H, sur RADIO CHARLEMAGN'RIE (107 FM).
- **A Liège, Verviers, et environs**, le lundi à 18H sur RADIO ÉQUINOXE (100.1 FM).
- **A Namur**, le jeudi à 16H et le lundi à 16H sur RUN (106.4 FM).
- **A Soignies**, le samedi à 16H sur OSR (101.6 FM).
- **Dans les Vallées de l'Ourthe et de l'Amblève**, le mercredi à 10H sur RADIO OURTHE AMBLEVE (106.2 FM).

Notre émission n'est pas diffusée dans votre ville ? A vous de convaincre les responsables de la radio locale la plus proche...

Public" parue en 1993, Jean-Jacques Jaspers écrivait : «...Le service public doit exclure, comme source de financement, la publicité commerciale ou, au moins, le parrainage». A quoi ressemblerait une RTBF sans ces deux apports financiers ? Est-ce possible ? Quand ? Comment ?

COURRIER

Philippe Moins dessine son petit "Mickey" chaque semaine dans "Le Ligueur", est responsable de "Folioscope" et coordonne le Festival du Film d'Animation et du Dessin Animé. De temps en temps, il écrit à "Comment Télé-Vous?". La présente lettre, il en a également envoyé copie au "courrier des lecteurs" du SOIR, ce qui est une excellente idée! Diffusons nos idées.

"LES PIEDS DANS LE PLAT" OU LA TYRANNIE DU TEMPO

Mardi soir, dans l'émission "Les pieds dans le plat" consacrée à la culture à la RTBF, la surprise : Jean-Claude Defossé n'interrompt pratiquement personne. Habitué à couper d'autorité toute intervention jugée à ses yeux trop longue (y compris au milieu d'une phrase), notre homme s'est fait d'une discrétion exemplaire. Ébauche d'explication : les participants au débat savent à qui ils ont affaire et sont eux-mêmes rompus au jeu des médias. Désormais, certains habitués des plateaux rédui-

sent spontanément leurs interventions à "l'essentiel". Fort bien. Mais "l'essentiel" peut-il toujours se réduire à quelques phrases clés, parfois énigmatiques ? A l'extrême, il y a cette situation cocasse où après une intervention de quatre secondes, un participant s'empresse de dire «et j'en terminerai par là...».

Ceci relèverait de l'anecdote si ces comportements récents ne renforçaient une très vilaine manie, propre à certains animateurs de débats, dans le service public et ailleurs : au nom de prétendues contraintes de rythme (on ne va pas lasser notre cher public), les propos de chacun sont réduits à deux ou trois phrases assénées dans la précipitation, les intervenants pratiquant l'auto-censure par crainte qu'un Maître de cérémonie tout puissant ne les interrompe. Seuls les initiés peuvent ensuite faire le lien entre des propositions de plus en plus elliptiques. Sans avoir la nostalgie du «je ne vous ai pas interrompu, laissez-moi donc poursuivre», il faut reconnaître que cette sorte d'auto "digest" peut devenir très indigeste. Et à y regarder de plus près, c'est une autre façon de réduire la dimension culturelle de la télévision que de confondre le tempo d'un match ou d'un thriller avec celui d'un débat.

POURQUOI PASCAL SEVRAN A-T-IL ÉTÉ ENTARTÉ ?

Le 24 février dernier, nous avons adressé la lettre suivante à Monsieur Hervé Bourges, le nouveau Président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel Français (CSA).

Nous en avons envoyé également une copie au quotidien "LE MONDE" qui l'a publiée intégralement dans le courrier des lecteurs de son supplément radio-TV du 12-13 mars.

L'un des deux "entarteurs" de Pascal Sevrان dans l'émission "Une Pêche d'Enfer" de France 3, nous a confirmé que c'est la lecture de notre lettre dans "LE MONDE" qui contribua à motiver sa participation au méfait pâtissier.

ABUS DE POUVOIR ?

«A la mi-janvier 1995, Pascal Sevrان a consacré 2 émissions aux "Voix d'Or" (les 16 et 17 janvier 1995) sur France 2. Il a présenté au cours de l'une de ces émissions la pochette de son nouveau compact "Pascal Sevrان à Pleyel" alors qu'il n'y avait aucun lien entre le contenu de son disque et la thématique de l'émission. Peut-on parler d'abus de pouvoir et de concurrence déloyale par rapport aux autres créateurs musicaux ?

Il ne s'agit pas d'une première. Déjà, le 29 novembre 1993, sur France 2, Pascal Sevrان présentait un numéro de "La Chance aux Chansons" consacré à la sortie de son compact "Pascal Sevrان à la française".

Pendant les 35 minutes de cette émission, nous avons eu droit à un florilège de "J'ai réussi à me faire engager dans la Chance aux Chansons", "Si vous insistez...je continuerai à en chanter", "Je vais chanter encore, je vais chanter beaucoup...", "Est-ce qu'on voit assez (sur l'écran) mon disque ?", "Regardez-le bien...Vous l'avez vu ? Comme il est beau... J'espère que vous aurez envie de le réentendre chez vous!"

A cinq reprises, apparaîtra à l'écran, un gros plan sur la pochette de ce nouveau compact. A cinq reprises également, notre présentateur narcissique sera interrompu par de faux applaudissements imposés aux figurants qui l'entourent. Quel (faux) triomphe ! De quoi abuser un public peu critique.

Un seul concert sera annoncé au cours de cette émission : un rendez-vous d'accordéonistes à Bercy, les 2 et 3 février 1994. Pourquoi cette annonce ? Pascal Sevrان nous dévoile qu'il "ira y chanter". Et d'ajouter : "Nous aurons l'occasion de reparler de ces soirées à Bercy". Bien entendu, ce sont ces accordéonistes qui seront ensuite invités à jouer un morceau.

Ce jour-là, parmi la douzaine de chansons proposées, six devaient leurs paroles au talent du présentateur de "La chance aux chansons".

Le même manège se poursuivra durant les 2 jours suivants : propos narcissico-autopromotionnels, gros plan sur la pochette, faux applaudissements, etc. Pascal Sevrان s'est réservé ces 3 émissions promotionnelles pendant la période clef où il faut exposer ses productions

pour mieux les vendre aux fêtes de fin d'année. Par rapport à ses confrères chanteurs, peut-on parler d'abus de pouvoir et de concurrence déloyale ?

De plus, cette bonne quinzaine de chansons ainsi programmées dont il a écrit les paroles rapportent des droits d'auteurs à chaque passage sur antenne. Comme "La Chance aux chansons" est rediffusée sur France 2 et à deux reprises sur TV5, on peut compter en dizaines de milliers de FF les droits d'auteurs qu'il aura honnêtement perçus pour son travail d'écriture. Bien entendu, Pascal Sevrان est également rétribué pour son job d'animateur de "La Chance aux chansons" qui dit du bien du compact du chanteur Sevrان... Sans oublier les probables effets de ce matraquage sur la vente des disques.

Enfin, sur base des meilleurs moments de ces 3 émissions, un clip promotionnel a été réalisé et est régulièrement diffusé, notamment sur France 2.

On est bien obligé d'admettre qu'une chaîne privée pratique l'auto promotion outrancière dans ses émissions mais contrairement au "Club Dorothee", "La Chance aux chansons" est programmée sur une chaîne de service public».

HERVÉ BOURGES NOUS RÉPOND

Le Président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel Français nous a répondu, ce 28 mars, en ces termes : «Par courrier en date du 24 février 1995, vous avez interrogé le CSA afin de connaître sa position sur l'émission "La Chance aux Chansons" diffusée le 17 janvier 1995 par France 2, au cours de laquelle son animateur, Pascal Sevrان, faisait la promotion de son nouveau disque à l'antenne.

Le Conseil estime qu'une telle pratique contrevient à l'article 9 du décret n° 92-280 du 27 mars 1992 qui interdit la publicité clandestine.

Selon cette disposition, constitue une publicité clandestine toute "présentation verbale ou visuelle de marchandises, de services, du nom, de la marque ou des activités d'un producteur de marchandises ou d'un prestataire de services dans des programmes, lorsque cette présentation est faite dans un but publicitaire".

Le Conseil considère en outre que les journalistes se doivent de respecter certaines règles de déontologie en ne faisant pas leur propre promotion.

C'est ainsi que le CSA enjoint France 2, par lettre du 17 mars 1995, de faire en sorte que de telles pratiques ne se renouvellent pas...»

BRAVO !

Le but de l'A.T.A. est de donner envie aux téléspectateurs d'agir et d'avoir leur mot à dire dans l'évolution du paysage audiovisuel.. Il nous faut donc tester les structures légales qui permettent aux téléspectateurs de s'exprimer et de faire pression. Le C.S.A. Français, dans le cas présent, a répondu rapidement à notre courrier et sans utiliser la langue de bois. Bravo !



DOSSIER

"PIEDS DANS LE PLAT", CULTURE ET RTBF

La RTBF en manque de culture.

Tel est le thème du débat qui agite les représentants du monde culturel et des médias depuis plusieurs mois. Le 21 mars dernier, la RTBF a consacré son émission "Les Pieds dans le Plat" à cette thématique.

Nous vous proposons un dossier particulièrement touffu qui abordera le fonctionnement de l'émission "Les Pieds dans le plat" et nous vous proposerons plusieurs éclairages sur le débat "Comment traiter de la culture à la RTBF".

Si la RTBF a consacré sur ses antennes un "Pieds dans le Plat" à la crise de la culture sur le Service Public, c'est probablement parce qu'un questionnaire sur ce thème agite nombre de citoyens depuis plusieurs mois et que Catherine Degan ainsi que d'autres de ses confrères maintiennent la

pression sur ce conflit dans les colonnes du quotidien *Le Soir*.

Catherine Degan a rédigé un compte-rendu passionné et passionnant sur la dite émission dans la page TV du 21 mars dernier. Elle nous a donné l'autorisation de le retranscrire en amorce du présent dossier.

LES PIEDS À COTÉ DU PLAT DE "LA CULTURE À LA TÉLÉVISION" ET LA BEAUTÉ ?...BORDEL!

Bien essayé, Watelet et Defossé. Mais quand il entend le mot "culture", votre patron sort sa calculatrice. Bonjour le dialogue de sourds!

Tout commence par une définition, empruntée au Petit Robert — mais dont le Dico-trottoir de ce soir omet curieusement certains termes, et non des moindres : "Culture : ensemble des connaissances acquises qui permettent de développer le sens critique — mais aussi : le goût, le jugement. Ensemble des aspects — intellectuels — propres à une civilisation — une nation". Las! Rares sont les intervenants qui feront bombance de ces quelques mots clés.

Jean-Claude Defossé et Bernard Watelet ont donc tenté d'alimenter le "feu mis aux poudres" par la désormais célèbre note de politique culturelle de Jean-Louis Stalport à son conseil d'administration. En présence ce soir, sur le thème "La RTBF remplit-elle encore sa mission culturelle de façon satisfaisante ?", des politiques, des membres de la casa Kafka, des cultureux. Avec, comme présumé acquis que, dans le chef d'une majorité de participants, la réponse est évidemment non, le débat qu'on eût espéré flamboyant n'eut pratiquement pas lieu, guère plus qu'il n'a lieu depuis des semaines, des mois... Car tant qu'aux derniers Mohicans qui s'obstinent à leur parler "culture" (selon la définition supra), les diverses autorités responsables (?) rabâcheront "manque de moyens", il ne nous restera que nos yeux pour pleurer. Comme ce soir...

Égal à lui-même et aux quelques consternants extraits de son pensum ici rappelés, le discours stalportien oscille entre fatalisme financier et pure mauvaise foi : "j'voudrais bien, mais j'peux pas". Alors, on s'en souvient, que "sa" RTBF se targuait de 42,5 % d'émission culturelles, on lui oppose une programmation arts - sciences - musique passée de 12,3 % en 1991 à 3,4 %

en 1994 : Je conteste formellement qu'il y a régression de la culture sur nos antennes, répète, tel Derrick l'impassible, l'administrateur général. Et soudain, sanguin à la Navarro : Je veux bien faire 2 milliards de perte l'année prochaine, et vous aurez toutes les émissions culturelles que vous voulez! En voilà un argument, qu'il est beau! Pas plus que son amnésique apitoiement sur le témoignage bouleversant de Françoise Wolff, cette femme de qualité sacrifiée sur l'autel de la restructuration — et de la mire, monsieur Stalport!

Pour le reste, si ce n'est Daniel Ducarme (PRL) rejoignant — tout arrive! — Pierre Mertens sur les périls poujadistes, ou Claude Delacroix tout coincé dans son costume de directeur du Centre de Bruxelles, politiques et responsables-maison tiennent les propos qu'on attendait d'eux. R.A.S. Bernard Focroulle (La Monnaie), Frédéric Young (Société des Auteurs), Henri Simons (Ecolo) stigmatisent l'absence de projet et de direction culturels, la déglingue de la capacité de production. Hugues Le Paige plaide pour une identité forte contre une pure logique budgétaire. Certes...

Heureusement qu'il y a... non, pas Findus — mais deux femmes. Slusny, Marianne miraculée du service des Magazines culturels, d'abord. Qui en deux points et quelques secondes, fait brillamment la démonstration du démantèlement effectif de l'outil : 1) dans les années 50-60, les pères fondateurs de notre radio-télévision étaient tous des hommes de culture; dix à quinze ans après, tous les postes clés sont occupés par des journalistes (purement) politiques... 2) il n'existe à la RTBF aucun projet global, aucune ligne éditoriale culturelle. Et de conclure sur l'atomisation et l'anarchie la plus totale. Splash : les deux pieds dans le plat, et le doigt dans les plaies enfin!

Ensuite, il y a Vandemoortel, Françoise dont le projet de mensuel culturel fut déclaré mort-né : un magazine aurait coûté six numéros de "Françoise et les siens". Or la RTBF, comme il nous fut répété à l'envi, doit faire des choix : la quantité plutôt que (le pari de) la qualité ? Car cette Françoise-là envisageait, pensez donc, la culture comme un plaisir, un émerveillement, un jubilation à faire partager. Je suis un peu étonnée qu'on ait pas prononcé une seule fois, ce soir, le mot Beauté — dit-elle. Et puis quoi encore ?!

Catherine DEGAN



LA PROMO CULTURELLE : ON EN A MARRE

Dans "les Pieds dans le Plat" sur la culture à la RTBF, un thème fit l'unanimité entre les représentants des créateurs et les responsables de la RTBF : il faut davantage de promotion de la culture.

Les représentants des téléspectateurs ou de l'éducation permanente, s'ils avaient été invités à s'exprimer, auraient probablement proposé un autre son de cloche.

La promotion culturelle, on en a ras-le-bol. Laissez cela aux chaînes privées ! Les émissions, mêmes remarquablement filmées ("Françoise et siens" est en progrès et "Intérieur Nuit" se porte bien), nous en avons soupé. Toujours dire du bien de productions culturelles, mêmes merveilleuses, cela nous maintient, nous, téléspectateurs, dans un état de consommation passive. D'autant plus qu'il n'est pas rare —et c'est un euphémisme— qu'on nous fasse croire, au moment de la promotion de la nouvelle production culturelle, que celle-ci est incontournable... Et puis, quelques semaines plus tard, on nous tiendra des propos davantage critiques.

La plus grande carence, selon nous, de la politique culturelle à la RTBF, c'est qu'elle ne permet pas à ses téléspectateurs de devenir des citoyens qui participent à l'évolution des enjeux culturels.

Manque cruellement un "Cartes sur table", un "Autant savoir" ou un "Objectif Terre" qui traiterait régulièrement de la consommation du temps libre : les activités culturelles, les médias, les parcs d'attraction, les activités sportives, etc.

La direction de la RTBF cherche vraiment un projet d'une émission mensuelle capable de plaire à un vaste public au prime time ? Souhaite-t-elle innover et proposer une émission radicalement différente qui lui permette de renforcer son image de "service public" ? La voilà !

Oh, ce n'est pas impossible... La Télévision Suisse Romande a déjà abordé épisodiquement avec bonheur cette direction grâce à son émission "Viva" lorsque celle-ci analysa remarquablement l'influence du sponsoring sur l'organisation des concerts de musique classique ou les liens tenus entre AB Productions et la programmation musicale des émissions de Dorothee sur TFI ...

La priorité n'est pas de gorgier davantage nos téléspectateurs d'annonces culturelles. L'essentiel est de redonner envie aux citoyens de notre communauté de

participer à la vie de leur foyer culturel, de s'intéresser à une culture et une expression qui le concerne, qui le représente, d'être moins dupes et de résister à certains marchands qui transforment nos expressions en produits dits culturels, etc.

Nous pensons que les téléspectateurs aimeraient découvrir les enjeux de notre vie culturelle et associative.

La RTBF, si elle le souhaitait, en faisant le "suivi" de certains dossiers culturels (comme "Cartes sur table" le pratique remarquablement), redonnerait confiance au citoyen. Celui-ci découvrirait qu'un Service Public de l'Audiovisuel peut contribuer à l'évolution démocratique de certains dossiers culturels.

Quelques exemples de sujets à aborder ? Les prix des places de spectacles sont-ils abusifs ? Pourquoi reporte-t-on de plus en plus souvent certains concerts ? Comment se faire rembourser ? L'entrée à nos musées nationaux restera-t-elle gratuite encore longtemps ? Quel est l'effet du minerval qui a été introduit récemment dans les académies ? Comment les subsides sont attribués à nos artistes ? La nouvelle loi Lallemand va-t-elle avoir pour conséquence que les services de prêt de disques ou de livres vont augmenter leur tarification ? Quelles sont les atouts et les limites de l'audimat (Le CIM) ? Pourquoi les files devant les attractions dans les parcs de loisirs ou les expositions universelles (Séville, par exemple) sont-elles aussi longues ? Comment savoir, avant de payer sa place, si le film a été coupé ? Pourquoi le théâtre pour enfants se porte-t-il bien chez nous ? Etc.

Mais voilà probablement une proposition qui n'enchantera ni les représentants des créateurs, ni la direction de la RTBF... Les premiers n'ont peut-être pas, à court terme du moins, intérêt à voir se développer un public plus exigeant. La seconde est —hélas— déjà "juge et partie" en (co)produisant des disques, des cassettes ou des livres et en recherchant des accords de promotion ou de sponsoring avec certains producteurs culturels...

Structurellement, la RTBF n'est déjà plus dans le camp des téléspectateurs. Ses intérêts financiers sont déjà liés au développement de la simple "promotion" culturelle. Nous espérons qu'elle nous prouvera que nous nous trompons.

DIRECT OU PAS DIRECT ?

L'émission "Une pêche d'enfer" de France 3 se déroule, chaque jour de la semaine de 17H40 à 18H20 en direct et en public. A "Téles Dimanches" sur Canal+, ce 2 avril 1995, Pascal Sanchez, l'animateur d'Une pêche d'enfer, déclarait : «On est la seule émission qui existe aujourd'hui en France à être **TOUS LES SOIRS EN DIRECT**, en extérieur, quelque soit le temps, dans un lieu différent toutes les semaines... On a rien inventé, mais à l'heure d'aujourd'hui, on est unique». Pourtant, ce vendredi 24 mars 1995, "Une pêche d'enfer" n'était pas en direct depuis la Grand Place de Bruxelles.

En effet, durant la nuit du 23 mars, le décor de notre célèbre place fut transformé pour préparer la fête du printemps du week-end suivant. On y planta des cerisiers du japon en fleurs dont aucune trace n'apparut dans l'émission du vendredi. Et pourtant, son présentateur, Pascal Sanchez, fit croire à de nombreuses reprises,

aux téléspectateurs qu'on était vendredi, que le week-end allait commencer...

Probablement que l'émission fut tournée en matinée car un plan nous montra quelques plantes de jardin qui se vendent habituellement, en semaine, durant le marché matinal.

Au cours de l'émission, les téléspectateurs sont invités à téléphoner pour poser leurs questions aux invités de l'émission. Cette séquence renforce implicitement l'idée du direct. Dechavanne l'utilise également et a lui aussi déjà proposé aux téléspectateurs du "faux direct". Coyote Productions, la société de Dechavanne, expliquait à l'hebdomadaire "Télérama" (7 avril 1993) : «...Pendant la diffusion de ces émissions enregistrées, on reçoit une foule de bonnes réponses. On en sélectionne une centaine et on propose à ces candidats de participer à une autre énigme, lors de prochains enregistrements».

L'interlocuteur au bout du fil, dans ce "faux direct" bruxellois, avait l'air de s'éveiller. Pascal Sanchez ironisa

SUITE PAGE 8

CLAUDE DELACROIX :

Aligner les propos d'une vingtaine d'invités permet-il un vrai débat ? Cette formule contraint souvent les amateurs, au moment où la discussion commence, de regarder leur montre et de demander de conclure succinctement..

Nous allons, ci-dessous, donner longuement la parole à un seul interlocuteur. Claude Delacroix est directeur du centre de Bruxelles de la RTBF. C'est sous sa direction que furent créées les deux émissions - "Carlos et les autres" et "Françoise et les siens" - que la DIRECTION et le service de presse de la RTBF ont présenté à la presse et donc aux téléspectateurs comme les nouvelles émissions CULTURELLES de la RTBF. Cette présentation se déroulait au moment où la critique de la carence culturelle de la RTBF faisait rage.

Vous n'êtes jamais venu assister à l'une des conférences mensuelles que l'A.T.A. organise au Forum de la FNAC-Bruxelles ? Le présent compte-rendu vous permettra de découvrir - nous l'espérons - l'intérêt de ces séances.

Le 17 décembre dernier, Claude Delacroix était notre invité. Il savait que le débat était enregistré. Nous avons interrompu l'enregistrement lorsqu'il nous l'a demandé. Dès que nous lui avons donné la parole, il nous a dit que Jean-Louis Stalport avait souhaité qu'il accepte notre invitation. Claude Delacroix avait minutieusement préparé son intervention. Il a sorti quelques notes et il nous a proposé un remarquable monologue de près de 3/4 heures, dont voici de nombreux extraits.

CARLOS ET LES AUTRES & GRAND ÉCRAN

En ce qui concerne Carlos et les autres, il y a eu dès le départ un malentendu gigantesque. Il est vrai que l'administrateur général a participé à cette erreur.

Au cours des collèges TV (c'est à dire les réunions des directeurs des TV des centres régionaux, présidés par le directeur de la télé et ou avec la présence de l'administrateur général), je n'ai jamais dit que l'émission d'avant-soirée Carlos et les autres était une émission culturelle. C'est une émission de convivialité. Et chaque fois que Gérard Lovérius qualifiait, au cours des collèges TV, l'émission de culturelle je le reprenais et insistais sur le fait que non, ce n'était pas une émission culturelle mais bien une émission de convivialité.

Quand je suis arrivé à la tête du centre de production de Bruxelles, j'ai découvert que cinq émissions de ce centre avaient purement et simplement été supprimées. Ces émissions étaient (par ordre d'importance à mes yeux) : Atmosphère, Grand Écran, Scoubidou, L'Empire des Médias et Dynamite. Je considère que la disparition d'une émission comme Grand Écran est un véritable scandale ! Car il ne faut pas confondre Coup de Film avec Grand Écran. Je ne reconnais aucune paternité dans Coup de Film. D'ailleurs qu'on arrête de dire que c'est un magazine, c'est simplement une émission qui est relativement concédée et qu'on a mis dans le giron du Centre de production de Bruxelles.

Quoi qu'il en soit, en ce qui concerne Françoise Wolf et son émission culturelle, pour des raisons d'économie, je me trouve devant un fait accompli : je me rend compte qu'il ne m'est possible de sauver l'hebdomadaire culturel qu'en changeant le présentateur ; car pour des raisons que j'ignore, Madame Françoise Wolf ne correspondait plus à ce que souhaitait la direction.

Pour bien comprendre la situation, je dois vous parler de la décentralisation.

LA DÉCENTRALISATION

La décentralisation me paraît indispensable dans la mesure où je ne vois pas pourquoi lorsqu'il se passe un match de football, un congrès politique, une manifestation culturelle à Liège, à Charleroi, à Mons, à Namur ou encore à Libramont, ce ne soit pas couvert par les centres régionaux.

La région couvre la région. Les centres régionaux sont devenus des centres de production qui se sont développés en personnel, en bâtiments, en moyens, en investissements. Loin de moi de critiquer le contenu d'émissions comme Tour de Chance, Double 7, ou Au Nom de la loi, les centres régionaux prennent une part importante des productions de la RTBF et c'était ma philosophie de couvrir les événements.

Mais je me trouve devant un déficit de cinq émissions qui sont purement et simplement supprimées à

Bruxelles et le centre de Charleroi et de Liège disent "Et bien nous allons prendre l'hebdomadaire culturel puisque la direction ne souhaite plus que Françoise Wolf assure Atmosphère, qui de toute façon ne fait pas d'audience, etc". Dans cette situation, que ferait un directeur qui assiste pour la première fois à ces réunions ? Il essaye évidemment de défendre ce qu'il y a moyen de défendre. J'ai donc invité dans mon bureau Françoise Wolf dont je connais vraiment les qualités et je lui ai dit : "Françoise, ce que je te propose, c'est de garder l'hebdomadaire culturel avec éventuellement un autre titre qui serait toujours produit par le service des magazines culturels dont tu es la responsable à Bruxelles, mais, tu nous trouves quelqu'un pour présenter l'émission".

LA CULTURE D'ENTREPRISE À LA RTBF

Je me retrouve au collège TV suivant, avec dans les starting blocks, les centres régionaux disant : "Eh bien nous avons une proposition!".

Il fallait donc que je trouve un substitut immédiat et j'ai lancé le nom de Jean-Pierre Hautier sans même lui en parler. On m'a répondu : "Oh oui, ce sera un autre style, un autre ton, pourquoi pas". Jean-Pierre Hautier était surpris mais néanmoins intéressé.

Mais, suite à des lobby internes, ça n'a pas marché, car ces lobby sont très puissants dans la maison et hélas la RTBF manque cruellement de culture d'entreprise, ce qui a pour conséquence que la chute du voisin fait toujours un plaisir fou.

Quand je vois RTL-TVI s'investir dans des projets, j'ai l'impression que c'est toute la station qui s'investit. Cela dissimule peut-être les mêmes disputes, les mêmes conflits et rivalités mais apparemment il y a une espèce de culture d'entreprise qui hélas fait défaut à la RTBF.

Je comptais donc mettre sur orbite Jean-Pierre Hautier avec un hebdomadaire culturel, ça n'a pas été possible, nous avons donc dû organiser un casting pour trouver une personne qui conviendrait. Étant donné que je n'ai jamais pistonné qui que ce soit, j'ai souhaité constituer un jury, un panel de gens à la fois interne et externe à la maison pour tâcher de savoir qui correspondrait le mieux à la présentation de ce magazine culturel. Françoise Walravens faisait l'unanimité et cela y compris parmi ceux de la maison qui maintenant traînent cette jeune fille dans la boue. C'étaient les premiers à dire : "C'est exactement elle qui dispose du profil idéal pour faire cette émission".

ON A TROMPÉ LA PRESSE

Quant à "Carlos", le collège TV m'a dit : "Il ne faut pas te faire d'illusions, il n'y a pas d'argent et cela va se faire dans le studio 18". Il faut savoir que le studio 18 est occupé aux deux-tiers —et je ne plaisante pas— par le Journal Télévisé. On m'a donc dit de faire une petite émission du style "Carrefours".

Nous étions donc piégés et là je fais amende honorable car si j'avais été moins néophyte, j'aurais refusé et j'aurais obligé la direction à prendre ses responsabilités suite à la disparition de cinq émissions culturelles.

Voilà donc la manière dont est né "Carlos", qui je le répète dans mon esprit n'a jamais été une émission culturelle mais une émission de convivialité et je trouve qu'on a trompé la presse sur la marchandise en laissant croire que "Carlos et les autres" était une émission culturelle.

LA CULTURE, PAS FACILE À DÉFINIR!

Qu'est-ce que la culture ? J'ai beaucoup d'amis dans la culture et je suis certain que si je les réunissais dans une enceinte fermée pendant plusieurs heures afin qu'ils définissent la culture, il finiraient par s'entre-déchirer. Qui peut me donner une définition exhaustive de ce qu'est exactement la culture, où commence-t-elle et où s'arrête-t-elle ? Cette crise de la définition de la culture n'est pas spécifique à notre pays. En France, les chaînes du service public comme France2 et France3 ne sont pas beaucoup plus brillantes sur le plan culturel que ne l'est la RTBF et cela en dépit des moyens beaucoup plus conséquents dont elles disposent.

"LA RTBF : 30 ANS DE LAXISME ÇA SE PAIE"

Maintenant je voudrais vous parler de l'administrateur général, Jean-Louis Stalport. On a trouvé en lui un véritable bouc-émissaire et il fait tout pour l'être car il

CERTAINS HOMMES POLITIQUES N'ATTENDENT QU'UNE SEULE CHOSE : COUPER LA TÊTE DU SERVICE PUBLIC !

est abrupt. Il n'y connaît rien en radio-TV, et il vient manifestement — même si ce n'est pas dit — pour mettre de l'ordre dans une maison qui en a bien besoin.

Trente ans de laxisme, ça se paie et je partage les inquiétudes vis-à-vis de la culture, de la qualité des émissions mais je partage également une autre inquiétude, celle du contribuable et celle des gens qui sont chargés de gérer les moyens qui sont mis à la disposition de la RTBF.

Jean-Louis Stalport devait entrer dans une maison qui était déjà relativement assainie. Or, avec l'administrateur général précédent, la RTBF a fait une très grande consommation de consultants. Et un consultant, ça coûte parfois 25.000 francs par jour; quelques uns ont d'ailleurs eu des petits ennuis avec la Justice. On fait donc appel à Mr Delville, ancien de Coca-Cola pour élaborer un plan extraordinaire sous la houlette de Mr Stéphane. Ce plan, horizon 97, vise en fait à jeter dehors tous les gens qui ont plus de 58 ans et surtout à inciter ceux qui vont en avoir 55 à partir. Ce qui fait que notre maison est dépossédée de gens de très grande qualité comme Gérard Valet ou René Thierry. La maison se trouve donc dépouillée de ses meilleurs éléments. Ça n'aurait pas été le cas si on avait fait des choix en se posant la question de savoir qui est indispensable et qui ne l'est pas; qui travaille et qui ne travaille pas... Mais il est évidemment plus facile de prendre une mesure linéaire.

Notre ami Jean-Louis Stalport arrive et il croit donc entrer dans une maison en voie d'assainissement. Étant donné que Mr Delville est parti le front haut en disant : "Je suis parti avec une situation assainie".

Mais c'est totalement faux : les immeubles de la place Flagey ne sont toujours pas vendus. Les parkings extérieurs, devant la RTBF, devaient être vendus à Siemens pour y ériger des buildings... ça n'a pas été fait (grâce au ciel car du point de vue urbanistique, c'eût été un crime). Toujours est il que cet immeuble et ce terrain ont été comptabilisés par Mr Delville dans la colonne des recettes.

LA RTBF SE RE-RÉSERVE LA CEINTURE

Donc quand Stalport arrive, il se trouve devant une situation dramatique sur le plan financier. Alors, il réunit tout le monde et dit : "Voilà, on a le choix, ou bien on pratique comme le gouvernement belge depuis la guerre, c'est-à-dire qu'on reporte la dette et que la dette gonfle, gonfle avec tout ce que cela comporte ou bien nous nous donnons trois ans pour apurer les dettes". Et tout le monde dans un grand consensus a dit : "On va faire disette pendant trois ans et donc fin 1997, début 1998, la situation sera remise à flots et la RTBF nouvelle va pouvoir naître enfin". Évidemment, personne, à commencer par moi, ne se rendait compte de ce que ça signifiait. D'ailleurs, on croit toujours que c'est le voisin qui va subir les conséquences mais pas du tout. Jean-Louis Stalport a demandé aux différents centres ce qu'ils proposaient comme économies, il a fallu trancher, et c'est la situation dans laquelle nous nous sommes retrouvés tout récemment.

LE PRIX DU FOOT

Quelque chose qui a fait beaucoup de tort à Stalport, c'est le football. Quand il arrive au pouvoir, il se rend compte que, malchance pour lui, ça va bientôt être la Coupe du Monde de Football et qu'en plus, le contrat avec l'Union belge de football arrive à échéance. La RTBF, service public, a toujours travaillé la main dans la main avec cette dernière, or Jean-Charles De Keyser de RTL-TVI a cru être très futé en proposant plus d'argent lors de la négociation avec l'Union belge de football afin d'obtenir l'exclusivité. Ce qui voulait dire que la RTBF ne pouvait plus diffuser une seule image de football sans la racheter à RTL-TVI. Il y a eu surenchère (car il aurait été impensable que la RTBF ne dispose pas des moyens de diffuser les matchs de foot) et la RTBF a remporté le morceau mais ça a coûté très très cher. Bien entendu, RTL-TVI se retrouve dans la situation où ils rachètent les images à la RTBF et le prix est maximal. L'administrateur général a donc remporté le morceau avec un budget vraiment disproportionné par rapport à ce que l'on payait les années précédentes.

DES ÉMISSIONS SERVICE PUBLIC

Qui ferait ce que fait la RTBF ? Je parle ici des émissions comme Noms de Dieu, Au nom de la loi, Strip-tea-

se, Carré noir, En toutes lettres, Intérieur nuit, Arts en liberté, et même Françoise et les siens. Je ne dis pas ça pour dire que la RTBF remplit la tâche qu'elle devrait remplir au niveau culturel, je dis simplement, est-ce que vous voyez une chaîne commerciale faire de tels investissements ?

LA RTBF ET LES HOMMES POLITIQUES

La RTBF n'est jamais que le microcosme de ce qui se passe deux ou trois ans après dans la société belge, en tout cas dans la Communauté Française.

On a la télévision qu'on mérite et c'est aux hommes politiques de prendre leurs responsabilités.

Qui en définitive décide de la politique culturelle qui est menée en Communauté Française ? Est-ce la RTBF ou le ministère ?

Il y a une chose qui m'a beaucoup frappé : ce sont les moyens que mettent les flamands pour s'imposer à Bruxelles. Il suffit de voir les budgets alloués aux activités culturelles flamandes par le Vlaamse Raad.

La RTBF n'est jamais que la vision émergente de l'iceberg et il ne serait pas inintéressant d'aller voir ce qui se passe en dessous, que ce soit au niveau du théâtre, de la littérature et de la musique. Par exemple, j'ai moi-même fait partie de la commission des musiques non-classiques. Et excusez-moi mais, là, il y a une politisation à outrance et je pense que les milieux culturels ont une responsabilité car je n'ai jamais vu un théâtre, par exemple, protester quand la majorité au pouvoir lui accorde l'un ou l'autre subsidé.

Faisons le procès de la RTBF, oui, mais faisons également le procès de ce qu'il y a en-dessous de l'iceberg. Malheureusement, la RTBF n'est que la partie la plus visible et donc la plus vulnérable au problème de la culture qui est selon moi bien plus global.

Mais ne croyez pas non plus qu'au sein de la RTBF tous ceux qui hurlent avec les loups "la culture, la culture..." soient animés par les motifs les plus nobles. Par exemple, tous les matins, je trouve un pile de signataires. Ils consistent à payer des gens, des frais,... et j'ai été complètement ahuri, stupéfait, de voir que, sous prétexte et sous l'alibi de la culture, certains ne s'ennuyaient pas.

Voici ma conclusion : trop, c'est trop. Scions joyeusement la branche sur laquelle nous sommes assis et nous faisons le jeu de ceux qui se demandent si le service public est encore nécessaire.

Certains hommes politiques n'attendent qu'une seule chose, c'est de couper la tête du service public. Ils sont parfaitement satisfaits avec une télé commerciale qui joue le jeu du pouvoir en place. Ils ont un accès relativement facile à ces média privés. Il leur suffit de donner un coup de fil pour être invité à un débat ou à un journal télévisé. Or à la RTBF, ce n'est plus tout à fait le cas : l'AJI (l'Association des Journalistes Indépendants) a constitué une sorte de barrière à ces pratiques. Il y a donc eu un réflexe de défense qui, pour moi, est extrêmement sain. En disant : "Nous ne recevons plus les ordres en direct du Bld de l'Empereur, de la rue de Naples, ou de la rue des Deux Églises...". Il y a un véritable phénomène de rejet vis-à-vis de l'implication des politiques et donc la RTBF n'est plus l'enfant chéri du monde politique de la Communauté Française.

DEUX PROPOSITIONS

En règle générale, il faut positiver.

1) La culture doit être partout. Le JT devrait comprendre chaque jour une partie culturelle. Je pense qu'on y revient tout doucement étant donné les pressions extérieures et je considère que l'idée de trouver la culture en prime-time est excellente car la culture ne doit pas être un ghetto. Parallèlement à cela, on doit proposer un mensuel ou un hebdo qui soit un véritable magazine, complet et exhaustif dans le domaine culturel.

2) Cette proposition émane des réalisateurs. L'idée est de mettre en place un petit groupe de travail qui serait constitué :

- des directeurs régionaux qui désirent s'impliquer (c'est-à-dire les trois directeurs TV et les autres);

- de membres du personnel de la RTBF (internes et externes) qui auraient un avis consultatif mais qui surtout constitueraient une sorte de lobby afin de proposer une manière de travailler dans le domaine de la diffusion de la culture au sein de la RTBF.

Propos annotés par Catherine STRUYF

SUITE DE LA PAGE 5 (DIRECT OU PAS DIRECT?)

sur la sieste qu'il était peut-être en train de faire, avant l'apéritif du soir, avant de se lancer dans sa sortie du vendredi soir.

Ainsi, le Service Public force le téléspectateur qui est au bout du fil à mentir pour participer à la mise en scène de l'émission. Pareille attitude est-elle déontologique ?

Si tant d'énergie et d'imagination sont déployées pour faire vrai avec du faux, c'est que les médias sont probablement persuadés que le public aime vraiment les émissions en direct. Alors, pourquoi y-a-t-il de moins en moins d'émissions qui respectent ce désir et que de plus en plus d'émissions sont enregistrées "dans les conditions du direct", comme "Taratata" ?

OBLIGATION DE MENTIONNER LES COLORANTS

Durant toute la semaine qui précéda le faux "direct" du vendredi, les émissions de "Pêche d'Enfer" étaient diffusées avec la phrase "En direct de Bruxelles" qui était incrustée sur le coin gauche de l'écran. Le vendredi, plus aucune incrustation. La télé serait donc le seul produit de consommation où l'on n'indiquerait que les ingrédients qui plaisent au public et où l'on aurait le droit de ne pas mentionner les colorants ?

Quand France 3 et sa "Pêche d'Enfer" ne craignent plus d'incruster "En différé de Bruxelles", ils permettront au public de se positionner, feront de "l'éducation aux médias" à domicile et respecteront les téléspectateurs du service public.

ET "LES PIEDS DANS LE PLAT" À LA RTBF ?

Autre service public, même mœurs... Très souvent, l'émission "Les pieds dans le plat" est préenregistrée et remontée.

Deux numéros qui se sont déroulés en direct — vous voyez, techniquement, c'est possible... — se sont fixés dans la mémoire collective comme de grands moments de télévision : l'émission consacrée à l'avenir de la RTBF (27 avril 1993) et l'émission sur les SDF rassemblés dans la salle de la Madeleine à Bruxelles (16 février 1994).

Le danger du différé, c'est le montage qui, dans certains cas, peut censurer. TF1 avait ainsi forcé Patrick Sabatier à couper au montage, en juin 1991, dans l'émission "Tous à la une", la séquence où Jack Lang présentait un nouveau projet de presse, "La truffe". Plus récemment, le 16 octobre dernier, Jean-Louis Stalport, l'administrateur général de la RTBF, affirma qu'il aurait fait couper les passages de la prestation de Tatayet qu'il n'avait pas appréciés, si l'émission "Tour de chance" avait été enregistrée...

Concernant la première émission consacrée à l'urbanisme des "Pieds dans le Plat", l'hebdomadaire satirique "Ubu" affirmait que le montage n'était pas innocent : «...Il ne reste plus grand-chose de cette altercation longue et mémorable entre René Schoonbrodt de l'ARAU et Charles Picqué à propos de l'invasion sournoise de bureaux dans le quartier du Midi... Il nous revient que quelques jours après l'enregistrement de l'émission, Wathélet et Defossé, invités à déjeuner par Picqué, se seraient vus aimablement suggérer de consigner leur œuvre télévisuelle dans un placard blindé...»

A notre connaissance, "Ubu" n'a publié aucun droit de réponse.

L'A.T.A. a eu envie d'en savoir davantage. Pour les deux émissions les plus récentes des "Pieds dans le Plat", nous avons demandé à l'un de nos membres d'assister au tournage et de comparer le déroulement de ceux-ci avec les émissions telles qu'elles ont été diffusées (voir page 10).

Interrogé par Marie-Cécile Royen pour l'hebdomadaire "Le Vif L'Express" du 4 mars 1994, Jean-Claude Defossé affirmait que le montage des "Pieds dans le plat" donne du rythme et de la vivacité au débat. «Cela empêche nos invités de pratiquer la langue de bois».

On ne peut pas confirmer à tous les coups cette belle théorie dans la pratique. Voici cinq exemples, parmi d'autres, de langue de bois non vaincue par le différé, tous sont extraits de l'émission sur la culture à la RTBF :

- 1 : Françoise Vandemoortel se dit accablée par la phrase extraite de la note culturelle de J.-L. Stalport : «On ne construirait pas de nos jours une cathédrale gothique. On ne ressuscitera pas une civilisation qui s'éteint». La journaliste de la RTBF trouve cette phrase défaitiste et demande à son patron de l'expliquer. Celui-ci répond en disant que la RTBF cherche de nouveaux moyens de promotion pour la culture. Françoise Vandemoortel ose ensuite un «Vous ne me répondez pas à ma question» qui restera sans suite.

- 2 : Concernant la même note, Jean-Claude Defossé demandera à son patron à trois reprises : «L'avez-vous écrit ?». Celui-ci sera imperturbable : «J'en assume

la responsabilité». Bernard Watelet coupera court par un «Je crois que c'est clair». Mais non ! Nous passons ainsi à côté de la réponse.

- 3 : Toujours concernant la même note, Philippe Mahoux, le Ministre de l'Éducation et de l'Audiovisuel, évite de répondre à la question «Qu'est-ce qui vous gêne dans cette note ?». Sa réponse sera : «Ce qui me convient dans cette note, c'est...»

- 4 : Un graphique montre que de 1991 à 1994, le volume du temps d'antenne est passé pour le sport, de 7,7 à 16,4; pour la publicité (on ne saura pas si le sponsoring est contenu ou non dans ces chiffres), de 2,7 à 4,6; et les émissions spécifiques sur l'art, la science et la musique, de 12,3 à 3,4. L'Administrateur Général qui ne contestera pas ces chiffres répondra à Jean-Claude Defossé qui lui demande s'il y a régression de la culture à la RTBF : «Je le conteste formellement».

- 5 : L'analyse des raisons de la crise du Service Public proposée par le libéral Daniel Ducarme sera rejetée par un bref "Ce qui est excessif est insignifiant" prononcé par notre Ministre socialiste de l'audiovisuel.

Dans les exemples que nous venons de citer, peut-être qu'un vrai direct qui engendre une certaine tension aurait déstabilisé les responsables de la langue de bois.

«Cette technique (du différé) est tellement peu cachée, poursuit Jean-Claude Defossé dans son interview au "Vif L'Express", que nous montrons des extraits de l'émission dans le JT qui précède».

Cet argument fut réutilisé par Jean-Claude Defossé et Bernard Watelet dans "Plateau TV", sur la Première (RTBF), le 7 février 1995.

La réalité est moins simple. De nombreux téléspectateurs continuent malgré tout à croire que "Les Pieds dans le Plat" sont en direct.

J'ai rencontré Bernard Watelet au débat "Culture et RTBF" qui s'est déroulé au TRM, le 12 février 1995. Il m'a confirmé que j'avais raison sur ce point. «Mon libraire, qui est un homme intelligent, m'a-t-il expliqué, lorsque je vais chercher mes journaux le jour où est diffusée l'émission, me dit souvent : Bonne chance pour ce soir !»

Ainsi, Bernard Watelet m'argumentait lui-même pourquoi la présence d'un sigle "en différé" incrusté dans un coin de l'écran serait utile.

MAUVAISE FOI ET PIROUETTE

Le 3 février 1993, je posai la question suivante à Michel Konen, producteur des "Pieds dans le Plat" : «...Cette émission pourrait-elle innover en incrustant dans un coin de l'image un sigle "émission différée et montée" durant sa diffusion ?».

Une première lettre affranchie au tarif normal resta sans réponse. Le 5 avril 1993, je réenvoyais ma missive en recommandé.

Ce n'est pas Michel Konen mais l'un des animateurs de l'émission, Jean Claude Defossé, qui me répondit un mot manuscrit non daté qui me parvint au début du mois de mai 1993. Voici l'intégralité de sa réponse pour le moins succincte : «Nous avons reçu votre courrier du 5/4/93 et nous vous en remercions. Recevez, Monsieur, nos salutations distinguées. J.-C. Defossé».

Il me restait à réenvoyer un recommandé, le 18 mai 1993, à Michel Konen pour m'étonner qu'il ne m'avait toujours pas répondu à mes nombreux courriers. Vint enfin sa réponse datée du 21 mai 1993 : «Cher Monsieur, votre lettre du 18 mai 1993 a retenu toute mon attention. La réponse à votre question est "non". Je vous prie de croire, cher Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs».

Le 29 juin 1994, le jury du Grand Prix Annuel des Téléspectateurs Actifs, l'ATA d'Or, considéra que la plus mauvaise pratique proposée par une télévision de la Communauté Française était le "différé" des Pieds dans le Plat qui était présenté "comme du direct". «...Bien que certains extraits soient présentés dans les bandes annonces ou dans le JT, ce qui permet aux téléspectateurs les plus attentifs de deviner qu'il ne s'agit pas d'une émission en direct, le jury affirme que l'illusion du direct demeure pour nombre de téléspectateurs. Le montage de ce type d'émissions favorise l'aspect spectaculaire du débat social et empêche toute parole dissidente de s'exprimer».

Lors de la proclamation des résultats, Benoit Goossens, le Président de l'A.T.A. demanda à Monsieur Gérard Lovérius, Directeur de la télévision RTBF, s'il proposerait désormais une incrustation sur l'écran qui permettrait au téléspectateurs de découvrir que l'émission est en différé. Réponse de Mr Lovérius : «...Je proposerai peut-être l'inverse : mettre "en direct" lorsqu'on est vraiment en direct. Cela nous coûtera moins cher car on consommerait moins de logos...»

Bernard HENNEBERT

NOS "PIEDS DANS LE PLAT"

C'est la troisième émission que "Les Pieds dans le Plat" ont consacré à l'audiovisuel et jamais, jusqu'à présent, ils n'ont donné la parole à une association de téléspectateurs. Attendons la quatrième...

Le communiqué de presse de la RTBF affirmait pourtant que «Les Pieds dans le Plat (sont) une sorte d'observatoire permanent de notre système démocratique. Une heure pour la démocratie avec ceux qui font la politique et ceux qui la critiquent tant...»

Ce n'est pas un phénomène isolé à la RTBF. Le service public craint-il de contribuer à la popularisation d'un consumérisme de l'audiovisuel ? La RTBF n'a-t-elle pas comme mission de soutenir les initiatives du secteur associatif ?

NON AUX ASSOCIATIONS ...

Nous ne sommes pas la seule association à être victime de cette non application du cahier des charges de notre service Public. Au débat sur la culture à la RTBF des "Pieds dans le Plat", n'étaient pas invités non plus ni le Conseil de la Jeunesse, ni la Faculté de philosophie et lettres de l'ULB, ni la Ligue des Familles qui, pourtant, avaient pris position sur le thème en question.

A propos de cette dernière, dans notre émission de radio du 14 mars dernier, notre invité "fil rouge", Philippe Heusmans d'Amnesty International regrettait que la RTBF n'attachait pas suffisamment d'importance au secteur associatif : on n'y parle qu'épisodiquement des multiples activités de la Ligue des Familles mais, par contre, plein feu sur son conseil d'administration lorsque celui-ci vit une phase difficile...

Souvent, l'on considère comme un déficit démocratique le fait que, de nos jours, moins de citoyens - paraît-il - participeraient à la vie associative. Larmes de crocodiles ? Il est vrai qu'il est souvent plus facile de proposer des passages TV aux personnes ou aux sociétés qui ont les moyens de s'offrir les services d'un(e) attaché(e) de presse régulièrement en contact avec les responsables des médias. Qu'est donc devenu le journalisme d'investigation ?

...ET AU CONSUMÉRISME !

Il serait aberrant de ne pas inviter les représentants des syndicats dans un débat sur l'évolution du temps de travail. Que penser d'un "Autant Savoir" qui ne donnerait jamais la parole aux associations de consommateurs ?

Les débats sur l'évolution des télévisions permettent trop rarement aux associations de téléspectateurs de s'exprimer. La liste des émissions "sans" ne se limite pas aux émissions des "Pieds dans le Plats". Il faut également relever l'Écran Témoin sur les télévisions de Service Public, la série de 13 émissions "J'aime la télé", la série d'émissions d'éducation aux médias "Vidéothèque"...

Le journal télévisé de la RTBF consacre régulièrement des reportages à l'attribution annuelle des chardons qui stigmatisent les bonnes et les mauvaises pratiques urbanistiques. Par contre, il n'a donné aucun écho, le 29 juin 1994, à la remise de nos "ATA d'Or", le Grand Prix Annuel des Téléspectateurs Actifs.

Gérard Lovérius, le Directeur de la Télévision y reçut l'un des prix qui couronna la RTBF pour sa diffusion simultanée de films sur la Une en version française et sur 21 en version originale sous-titrée.

Notre récompense n'a probablement pas laissé insensible notre service public puisqu'il cita cette pratique dans sa campagne publicitaire "Les chaînes télé de la RTBF : le cinéma leur va si bien", en décembre 1994.

Nous avons contacté l'équipe du JT Soir pour qu'elle interviewe, à l'occasion de sa conférence que nous organisons à Bruxelles, Maître Arnaud Montebourg, l'avocat du Barreau de Paris qui plaide dans les procès actuellement en cours de la fausse Interview de Fidel Castro et de la fausse info diffusée sur TF1 concernant le massacre du marché de Sarajévo. . Après avoir longtemps hésité, elle n'accepta pas notre proposition pour 2 raisons : il faut choisir entre plusieurs invités et parce que c'est un "terrain glissant".

D'autres Services Publics agissent autrement. Pour France 2, Jean-Luc Delarue a invité un représentant de l'A.T.A. à participer au débat "Ça se discute" sur "Violence et médias", le 27 septembre dernier.

PLUSIEURS JOURNALISTES INTERPELLENT LA RTBF

Bernard Meeus, le chroniqueur TV du "SOIR ILLUSTRÉ", a pris l'initiative de nous contacter pour nous demander notre témoignage pour son article "La RTBF traîne les pieds" qui annonçait la diffusion de ce "Pieds dans le Plat" sur la culture à la RTBF.

Il nous a expliqué pourquoi :

- Je trouve que c'est intéressant d'avoir le point de vue des téléspectateurs et comme vous êtes l'émanation d'une partie de ceux-ci, cela me paraissait tout-à-fait logique de vous passer un petit coup de fil. J'étais également étonné que vous n'étiez pas représenté au débat. Je le dis sans vous flatter parce que c'est vrai. Je pense que vous auriez pu y avoir votre place et que vous auriez pu peut-être y défendre un autre point de vue que le "trio infernal" de la direction, des politiques et des acteurs culturels. Finalement, cela aurait été le point de vue de l'utilisateur, du récepteur, des gens qui sont chez eux et qui ont ou n'ont pas envie de culture, de gens qui sont aussi à l'origine d'une redevance que la RTBF doit essayer d'utiliser au mieux.

- A quoi évaluez-vous la crédibilité d'une association de téléspectateurs ?

- A la pertinence de ses interventions, à son regard critique et à sa pondération.

Dans "la Libre Belgique", Jean-François Dumont a consacré également la dernière partie de son article d'annonce de l'émission à l'absence de l'Association des Téléspectateurs Actifs aux "Pieds dans le Plat". Ce paragraphe s'intitule "Des suggestions". Le journaliste y détaille celles que notre association souhaitait y proposer : "...Évaluer les programmes culturels en fonction de l'audimat mais aussi du qualimat, donner une équivalence de traitement entre sport et culture ou encore programmer une sorte d'Autant Savoir sur les enjeux et pratiques culturelles..."

ÉVITER LES PROPOSITIONS CONCRETES POUR NE RIEN CHANGER ?

Constatons précisément que les "Pieds dans le Plat" ont développé un vaste débat sur la problématique culturelle et les difficultés de financement du Service Public, mais que les propositions concrètes d'évolution y furent peu nombreuses et celles qui s'y exprimèrent ne reçurent pas un accueil favorable.

- 1 : L'Administrateur Général s'opposa à la création de la fonction d'un directeur de la culture en affirmant que le poste de directeur des sports avait été créé parce qu'il fallait négocier les droits de diffusion qui sont importants dans le domaine du sport. Mais s'il y a équivalence dans le traitement du sport et de la culture, il faudra également négocier les droits relevant de la diffusion culturelle... 21 était une chaîne essentiellement culturelle et elle est devenue essentiellement sportive. Au moment où l'on diminue drastiquement le financement des émissions culturelles, le secteur sportif multiplie le financement des droits de diffusion...

- 2 : Lorsque Claude Delacroix, le directeur du Centre de Bruxelles, suggéra l'utilité d'une meilleure coordination du personnel de la RTBF, personne ne prit la parole pour proposer les moyens afin de mettre en place cette bonne idée... Il est vrai que le principe d'une direction culturelle venait d'être réfuté...

Ce ne sont donc pas "Les Pieds dans le Plat" qui permettront de mettre en place les évolutions structurelles qui pourraient favoriser une meilleure pratique culturelle du Service public. Cette émission donc ne clôt pas le débat. Tout reste à faire.

La RTBF n'a invité aucun représentant d'association de téléspectateurs dans les émissions suivantes :

- Les Pieds dans le Plat sur l'avenir de la RTBF (27 avril 1993)
- L'Écran Témoin sur les télévisions de service public (29 novembre 1993)
- Les Pieds dans le Plat sur les hommes politiques face aux médias (21 décembre 1993)
- Série d'éducation aux médias en 13 épisodes "J'aime la télé" (automne et hiver 1994)
- Les Pieds dans le Plat sur la culture à la RTBF (21 mars 1995)

L'A.T.A. complètera cette liste au fil des saisons.

ÉPIEZ DANS LE PLAT !

Nous avons à plusieurs reprises regretté qu'une émission de débat comme "Les pieds dans le plat" (animée mensuellement par Jean-Claude Defossé et Bernard Wathelet) ne reproduise pas l'intégralité de son enregistrement. C'est une position de principe que nous maintenons. Je n'y reviens pas quant au fond, il est abordé ailleurs en pages 5 et 8.

Concrètement, il est difficile, si pas impossible, de mesurer les effets du montage si l'on n'est pas en possession de la version intégrale. C'est pourquoi nous avons décidé d'assister à l'enregistrement de deux émissions "Les pieds dans le plat", d'en noter la conduite précise, et de mettre ensuite à l'épreuve la version montée, diffusée sur antenne. Nous l'avons fait avec deux émissions plutôt polémiques et sensibles: "L'argent du culte", et "La culture à la télévision". Une question nous occupait particulièrement: quelles orientations guident les choix de montage et les coupures ?

Au terme d'une observation minutieuse des deux émissions, des constats très similaires peuvent être tirés. Tout d'abord, il est très difficile de repérer les coupures. On peut se réjouir du talent de nos virtuoses du montage, on peut aussi s'en inquiéter: le téléspectateur n'est en effet que plus abusé par cette illusion d'intégralité, voire de direct.

Sur le fond, est-ce bien le superflu que l'on élague, ou alors de trop turbulents passages en feraient-ils également les frais ? Frustrante question pour le téléspectateur soucieux de ne pas être victime d'un spectacle dont les règles lui échappent. Nonobstant notre méfiance initiale, nous avons des raisons de nous montrer rassurants.

Dans les deux cas cités, nous avons pu constater que les coupures ne déséquilibraient pas la teneur débat, ne déforçaient pas notablement l'argumentation des intervenants, et n'éluadaient pas radicalement l'un ou l'autre des aspects abordés. Elles sont disséminées sur l'ensemble de l'émission, la rendant généralement plus fluide. Certains échanges plus conséquents sautent par

fois lorsqu'ils s'enlisent ou se font récurrents. On notera pourtant le cas malheureux de l'intervention -certes un peu confuse- d'un prêtre ouvrier ("L'argent du culte") dont pas une seule seconde n'a survécu dans la mouture finale.

Dans l'émission sur la culture, la présence sur le plateau de Jean-Louis Stalport, administrateur général de la RTBF, et de Philippe Mahoux, ministre de tutelle, a attiré notre curiosité: les échanges furent parfois vifs, et l'on s'est souvenu de la position de J.-L. Stalport lors de "l'affaire Tatayet": il regretta que l'émission, en direct, n'eût pu être au moins partiellement censurée afin de protéger le ministre brocardé. Aux "Pieds dans le plat" où l'auto-réjouissance ertébéenne était de mise sur la tenue d'un tel débat sur antenne (mais où étaient les téléspectateurs ?), rien de très timoré ni de machiavélique ne semble heureusement avoir guidé les choix de montage. On regrettera peut-être certaines précisions pointues de Marianne Slusny, productrice, sur les coupes-sombres dans le personnel, l'aveu de Françoise Vandemoortel sur l'absence totale de concertation entre les acteurs de la culture au sein de la RTBF, ou encore une salve d'Henry Simons (assez positivement offensif durant toute l'émission) contre l'audimat-poudre-à-lessiver, et la définition des publics (pluriels) à atteindre.

Si l'on se plie à l'état de fait du montage, force est d'admettre que l'honneur est sauf. Il le serait évidemment plus si le téléspectateur était informé du différé et du montage: on ne précise généralement que l'inverse (voir France 3 et "une pêche d'enfer", en pages 5 et 8). L'aspect le plus désagréable des "Pieds dans le plat" demeure en fin de compte visible à l'écran: cette propension sensiblement populiste des animateurs à se poser en rigolards découvreurs de magouilles, quitte à télescoper les arguments et contre-arguments de leurs invités... Allons, tout est perfectible.

Jean-Christophe PIRNAY

COMMENT TÉLÉZ-VOUS ?

Rue Américaine, 106
1050 Bruxelles
Tél. et FAX :
02/539 19 79

Rédaction :

Benoit Goossens, Bernard Hennebert, Jean-Christophe Pirnay, Catherine Struyf.

Illustrations : Esdé. **Mise en page :** Benoit Goossens.

L'équipe de l'A.T.A. se compose de :

Paula Bouchez, Nathalie Dunkelman, Benoit Goossens, Bernard Hennebert, Laurent Noël, Jean-Christophe Pirnay, Pierre Ravach, Tom Rijds, Aviva Salama, Patrick Sénéart, Catherine Struyf.

SUITE DE LA PAGE 1 (LA RTBF CADENASSÉE)

Cette réponse nous étonne de la part d'un représentant éminent de la RTBF qui affirmait encore récemment aux "Pieds dans le Plat" sur la culture à la RTBF : «...Si l'on ne dit pas les choses franchement, elles ne sont jamais comprises...»

On peut bien entendu examiner une suggestion avec attention sans nécessairement répondre au courrier des téléspectateurs. Nous considérons donc que Monsieur Jean-Louis Stalport a biaisé et évite de répondre à notre interrogation.

A notre demande, le député Henri Simons a posé une question parlementaire qui va dans le même sens, le 15 décembre 1994, au Ministre de l'Éducation et de l'Audiovisuel, Monsieur Philippe Mahoux (voir "Comment téléz-Vous" n° 11).

Voici la réponse du Ministre : "J'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'Honorable Membre diverses informations qui me sont transmises par l'Administrateur de la RTBF à son intention.

Sur le seul site de Reyers (NDRL : les bâtiments bruxellois de la RTBF sont établis sur le Boulevard Reyers), la RTBF reçoit quotidiennement une moyenne de huit sacs de trente kilos de courrier. Ces envois sont acheminés jusqu'à leurs destinataires (direction, départements,...) par un service interne de distribution du courrier qui compte cinq personnes affectées à cette unique fonction de distribution. A l'intérieur des différents départements et services, différents agents consacrent alors une part non négligeable de leur temps à répondre aux auditeurs et téléspectateurs.

Chaque année, environ 300.000 envois quittent la RTBF. Deux agents tamponneurs sont affectés à leur oblitération. Le budget consacré aux frais de timbres représente environ dix millions de francs.

En outre, le service téléphonique de la RTBF compte six agents affectés à la prise des appels centraux : ces appels sont dirigés vers les services compétents de 07h à 23h et ce, sept jours sur sept.

Sans doute les propos dont l'Honorable Membre se

fait l'écho sont-ils inspirés par une mauvaise information, ou par le cas isolé d'un courrier passé entre les mailles du filet postal. Je partage par contre pleinement le point de vue de l'Honorable Membre quant à l'importance de la communication dans le fonctionnement des services publics."

Comme Jean-Louis Stalport, le Ministre Mahoux biaise et ne répond pas clairement à la question : est-il normal que le Service Public RTBF réponde par écrit au courrier des téléspectateurs ?

Nos lecteurs apprécieront la façon dont le Ministre remet en question l'A.T.A. qui a informé l'Honorable Membre Henri Simons sur cette problématique : "...inspirés par une mauvaise information..." Qu'ils relisent leur collection de nos "Comment Téléz-Vous ?" pour découvrir le nombre de rappels qui nous devons envoyer aux représentants de la RTBF pour, parfois, recevoir des réponses !

Quant au cas isolé d'un courrier passé entre les mailles du filet postal... notre association et d'autres également peuvent vous faire la preuve qu'il est très difficile de recevoir une réponse écrite dans des délais raisonnables aux lettres qui posent des questions dont la réponse n'est pas aisée pour la RTBF.

Bien entendu, la réponse de la RTBF au Ministre crée un amalgame. Les huit sacs quotidiens du facteur ne renferment pas que les lettres des téléspectateurs... Il s'agit de montrer que la réponse à l'ensemble du courrier du Service Public mobilise beaucoup d'énergie et de moyens financiers. Répondre oui à notre demande pourrait, dès lors, encore accroître le fardeau budgétaire du Service Public.

Et si la RTBF, pour répondre plus facilement à nos courriers, était plus attentive au "courrier personnel" de certains de ses fonctionnaires dont elle acquitte le timbre ? Nous avons reçu ainsi récemment un formulaire nous proposant d'acheter une production artistique d'un membre du personnel de la RTBF dans une enveloppe affranchie par celle-ci (et ce n'était pas une production de la RTBF).

FRANCHISE D'ALAIN NAYAERT ET DE MARIANNE DE MUYLDER

Que le Ministre et les sénateurs qui pourront à nouveau l'interpeller pour lui demander davantage de précision sur cette thématique soient attentifs aux deux témoignages suivants :

- 1 : Une déclaration d'Alain Nayaert, Directeur des programmes (RTBF), donnée au cours de l'émission "Restez en ligne" axée sur la violence à la télévision, sur la Première (RTBF), le 1er mars 1995 propose un éclairage bien différent : «...Nous avons très généralement peu de feedback de notre clientèle et surtout de nos jeunes spectateurs. Je pense que ce n'est pas une bonne chose mais, il faut bien l'avouer, la télévision est devenue de plus en plus un appareil électroménager. C'est assez pénible à dire quand on est un professionnel de l'audiovisuel. C'est devenu quelque chose qu'on ne juge peut-être plus avec suffisamment d'esprit critique.

Pour moi, qui suis dans cette maison depuis plus de trente ans, il y a un phénomène tout-à-fait simple et caractéristique, c'est que nous avons de moins en moins de courrier. Les gens réagissent de moins en moins. Je ne reçois évidemment que les lettres qui concernent la politique générale de la RTBF. La violence généralement en fait partie. Les gens qui écrivent pour se plaindre de la violence ne se plaignent pas d'un programme particulier. Ils se plaignent d'une politique de la violence et souvent par toutes les chaînes de télévision. Je reçois, et cela vous donnera une indication précise, environ 300 lettres par an, ce qui est évidemment infiniment peu.

Je pense que le public s'imagine en général que nous avons un grand retour critique de nos téléspectateurs. C'est faux. Par contre, il faut dire que sur ces 300 lettres que je reçois, une bonne part concerne la violence. Autrefois, il y avait d'autres thèmes qui étaient plus à la mode : tout ce qui était lié à la morale, y compris l'érotisme, la pornographie. Aujourd'hui, les critiques des téléspectateurs se focalisent sur la violence...»

- 2 : Marianne De Muylder, la responsable du service de presse de la RTBF, nous a également présenté son point de vue lorsqu'elle fut l'invitée de notre émission de radio "Télés sur écoutes", le 29 novembre 1994 : «...Nous n'avons pas de "service-réponses" aux téléspectateurs. A "Arte", vous avez plusieurs personnes qui répondent au courrier, aux coups de fil, qui discutent, qui donnent des indications, qui prennent note des réclamations, etc. Chez nous, c'est au "petit bonheur la chance". Les lettres arrivent. On les distribue. Comment ? On ne sait pas trop... Certaines arrivent chez moi, d'autres arrivent là-bas... Cela, je crois que c'est quelque chose de très dédommageable pour une discussion active avec les téléspectateurs».

LES COLLABORATEURS DE LA RTBF : BAILLONNÉS ?

Depuis quelques mois, les membres du personnel de la RTBF n'ont plus le droit d'engager vraiment le dialogue avec le public.

Premier acte : le 20 octobre 1994, l'Administrateur général de la RTBF, Jean-Louis Stalport transmettait la note suivante à ses directeurs Gérard Lovérius, Étienne Sévrin, Pierre Delrock, Mamie Pirote, Joseph Buron, André Urbain, Claude Delacroix et Jean-Jacques Jaspers :

«...Pouvez-vous rappeler à l'ensemble de vos collaborateurs qu'il est impératif qu'ils disposent de votre autorisation préalable avant de s'exprimer publiquement et notamment lors d'interviews dans la presse sur la RTBF... J'apprécierais d'être mis au courant des autorisations que vous accordez. Il va de soi que je réclame des collaborateurs de la RTBF un minimum de devoir de réserve sur ce qu'ils peuvent exprimer à propos de la RTBF...»

Cette première note n'est pas diabolique. Jean-Louis Stalport resserre un peu les boulons mais n'interdit pas à son personnel de s'exprimer. Il le responsabilise et, pour nous, le public, c'est peut-être une bonne chose : lorsque les représentants de la RTBF s'adresseront à nous, nous savons qu'ils ne seront pas approximatifs et qu'ils seront responsables de leurs propos.

Deuxième acte : Dans "Le Vif L'Express", Marie-Cécile Royen écrit : «...Sous Stalport, le moindre pas de côté vaut à son auteur une rebuffade ou une grosse colère. Les membres du personnel ont été avertis, par note de service, qu'il ne pouvaient plus s'exprimer à l'extérieur sans en aviser leur hiérarchie. Et une pléiade d'associations (Association des journalistes, Association des professionnels de la radio, Comité de défense du service Public, CGSP et CCSP) se croient obligées d'adopter un pseudonyme collectif, "Antena publica", pour donner leur avis. Triste... "La capitalisation est en cours", com-

mente un journaliste».

Troisième acte : Ce 20 février 1995, l'administrateur général de la RTBF adresse un courrier à l'A.T.A. où il écrit : "...Il nous paraît que, comme c'est le cas dans n'importe quelle institution, seuls les dirigeants de la RTBF ont à s'exprimer sur la politique générale de la maison..."

Là, l'étau se resserre. La coupe est pleine. Au secours ! Ceci veut dire que les responsables de la RTBF qui n'appartiennent pas à la direction ne peuvent plus donner aux médias que des interviews promotionnelles, ce qui signifie une confiscation de tout débat citoyen sur notre Service Public de l'Audiovisuel.

C'est très grave. Pendant la campagne électorale qui démarre, interrogez donc les responsables politiques sur cette dérive inadmissible.

Au niveau de notre émission de radio hebdomadaire "Télés sur écoutes", nos auditeurs peuvent analyser les conséquences de ces décisions de la direction du service Public. Depuis le 2 décembre 1994, nous n'avons plus eu l'occasion d'accueillir à notre micro un représentant de la RTBF.

Il nous restait la direction de la RTBF à inviter. Le 4 février dernier, nous avons invité le Directeur de la télévision, Gérard Lovérius à être notre invité "fil rouge" de notre 99ème émission. Nous attendons sa réponse.

PÉTITIONNEMENTS ÉCARTÉS

Le pétitionnement est prévu par notre Constitution. C'est un moyen extraordinaire pour créer un dialogue, pour favoriser une mobilisation des citoyens par rapport à l'évolution de notre société démocratique. Hélas, la direction de la RTBF ne semble pas du tout partager cette opinion.

Le 13 janvier 1995, l'A.T.A. a présenté les 606 pétitions "RTBF : Droit de parole pour le public" à Mr Étienne Sévrin, directeur des radios de la RTBF, au Forum de la FNAC Bruxelles.

Pour rappel, voici le texte de cette pétition : «Puisque la RTBF se définit comme un "espace de liberté", les signataires lui demandent, dans les émissions de ses chaînes radio et TV, de programmer la diffusion de coups de téléphone du public : en direct, de façon régulière, à des heures de forte écoute, sur des thèmes axés sur la citoyenneté et sans la présence en studio d'animateurs et/ou d'invités chargés de commenter les appels téléphoniques et d'avoir le dernier mot».

Un débat de près de deux heures s'est déroulé avec le public. Monsieur Sévrin a exigé qu'il ne soit pas enregistré.

Nous avons donné l'occasion à Monsieur Sévrin de compter et de lire les lettres de pétitionnement que nous avons reçues. Nous n'avons pas voulu les lui donner car nous trouvons que ce n'est pas déontologique. Nous ne connaissons pas l'utilisation que le Service public compte faire de ce précieux fichier. Plusieurs correspondants nous avaient envoyé copies de la lettre qu'ils avaient adressées au directeur de la radio et de sa réponse. Celui-ci ne répondait pas aux questions qui lui étaient posées et il joignait à sa réponse un dépliant promotionnel présentant les nouvelles grilles des programmes radio de la RTBF. Monsieur Sévrin n'a pas apprécié notre attitude : «Je m'étonne, écrit-il au secrétaire de l'A.T.A., le 6 mars 1995, que vous continuiez d'évoquer un pétitionnement que vous ne nous avez pas transmis : je vous rappelle à cet égard que je serais heureux de recevoir le courrier que vous adressez nos auditeurs et d'y répondre directement».

D'autre part, le directeur de la radio a agi en deux temps pour ne pas nous expliquer comment il va tenir compte ou non de notre pétitionnement.

- 1 : Lors de la réunion de la FNAC, il expliqua que notre demande pourrait être discutée lors d'une prochaine réunion interne d'évaluation des responsables des radios de la RTBF,

- 2 : lorsque nous lui avons écrit, quelques semaines plus tard, pour connaître les résultats de ladite réunion, il nous a écrit que «ces résultats relèvent de l'entreprise et ne sont par conséquent pas publics».

Pourquoi n'a-t-il pas mentionné ce fait lors de la réunion de la FNAC ?

Ceci n'est pas un fait isolé. La RTBF a récemment refusé, à plusieurs reprises, un vrai dialogue face à des pétitionnements significatifs. Fin de non recevoir pour la demande de maintien d'une émission régulière axée sur les problèmes écologiques. Réponses floues et promesses qui tardent à se concrétiser concernant la reprogrammation, sur 21, de la traduction en langue des signes pour la "météo".

Benoit GOOSSENS
Président de l'A.T.A.

CAMPAGNE ÉLECTORALE POUR PAYSAGE AUDIOVISUEL

Il est normal qu'une association de téléspectateurs interroge les partis politiques pendant la campagne électorale. Aux représentants d'ÉCOLO, du PRL, du PS et du PSC, nous avons envoyé la lettre suivante : «...Au lendemain des prochaines élections, votre parti sera invité à choisir un ou plusieurs administrateurs qui composeront le nouveau conseil d'administration de la RTBF. Votre parti est donc directement concerné par l'évolution de notre Service Public audiovisuel et par les souhaits des téléspectateurs...»

Nous leur avons posé dix questions qui abordent des problèmes concrets qui touchent directement les téléspectateurs. Nous publierons leurs réponses dans le prochain numéro de "Comment Télé-Vous ?" que vous recevrez, bien entendu, avant de vous rendre aux urnes.

Les partis peuvent, pour chacune de ces questions, répondre oui, non ou s'abstenir. Ils sont également invités à commenter leurs réponses.

Si vous interpellez un homme politique en campagne, utilisez sans complexe nos questions ! Transmettez-nous les réponses que vous obtiendrez. Merci.

1

Le Service Public RTBF devrait-il être obligé de répondre par écrit aux lettres des téléspectateurs ?

2

Le PDC est un signal envoyé par la chaîne de télévision qui déclenche le magnétoscope au moment précis où commence et se termine un programme.

Êtes-vous pour l'application de ce procédé par les chaînes publiques de la Communauté française ?

3

De très nombreux téléspectateurs se plaignent à juste titre que les programmes commencent rarement à l'heure sur de nombreuses chaînes. De plus en plus souvent, certaines chaînes font commencer avant l'heure annoncée certains programmes.

Pour commencer à l'heure, il suffirait :

- de restaurer la fonction de speakerine fort appréciée par nombre de téléspectateurs,
- de rediffuser des "interludes",
- de diffuser des "courts métrages", ce qui contribuerait au développement de l'industrie des programmes "courts" dont notre Communauté est spécialiste.

Considérez-vous que la ponctualité des programmes de la RTBF soit une priorité ?

4

L'arrivée du sponsoring à la RTBF a eu pour conséquence le retrait de la météo du journal télévisé.

Pour les sourds et malentendants, cela a entraîné la suppression de la traduction en langue des signes de cette séquence, la traduction étant réservée au J.T. Il s'agit de la perte d'un acquis.

A notre initiative, 3.358 personnes ayant signé une pétition demandent depuis près d'un an la réintroduction de la traduction en langue des signes sur 21 pour la séquence "météo".

Le coût pour la RTBF de la restauration de cette pratique est minime, les traducteurs étant déjà présents pour le Journal Télévisé.

Demanderez-vous la réintroduction dans la séquence "météo" sur 21 de la traduction en langue des signes pour les sourds et les malentendants ?

5

Il est indispensable que la RTBF propose, aux côtés d'émissions promotionnelles, des émissions d'information sur telle ou telle discipline artistique.

Ce n'est plus le cas, actuellement. Dans le domaine du cinéma, par exemple, durant la saison 94-95, le Service Public a supprimé "Grand Écran". Ne subsiste que l'émission promotionnelle "Coup de film".

Demandez-vous la réintroduction d'émissions critiques sur les diverses disciplines artistiques ?

6

Pour pouvoir décoder les programmes télévisés, il faut pouvoir en détecter les ingrédients. De plus en plus d'émissions qui ont l'aspect d'un direct sont enregistrées et montées. L'exemple le plus flagrant à la RTBF est l'émission "Les Pieds dans le Plat". Même si des bandes-annonces avec des extraits sont diffusées, nombre de téléspectateurs continuent à croire que ce débat se déroule en direct.

Demandez-vous l'apposition à l'écran d'un sigle permettant au téléspectateur de déterminer si l'émission est en direct ou en différé ?

7

Certains hebdomadaires (Télé-Moustique...) et certaines chaînes de télévision (Canal+ Belgique) renseignent le téléspectateur sur la nature du programme (exemple : Pour Tous, Pour Adultes...).

Demandez-vous à la RTBF d'établir une sorte de "code parental" diffusé dans les bandes-annonces, sur le télétexte de la RTBF, en amorce à la diffusion du programme ?

8

L'accord TVB a conduit la RTBF à concevoir de fausses émissions pour développer le sponsoring (Dico-Trotoir, Petits Bouts d'Histoire,...). Ces émissions ne sont pas conçues pour les téléspectateurs, mais pour les sponsors. Votre parti accepterait-il d'inclure le sponsoring dans l'accord TVB ?

9

Le rôle simplement consultatif du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel le rend inopérant (les cahiers des charges des chaînes de télévision en ce qui concerne l'aide à la création ont rarement été respectés...). Sa composition majoritaire de membres qui sont "juges et parties" le rend peu crédible. Son absence de moyens pour mettre en place une "police de l'audiovisuel" basée sur la vision systématique des programmes des chaînes de la Communauté le rend inefficace. Actuellement, le fonctionnement du CSA en France est beaucoup plus crédible, ce qui tend à prouver que la mise en place d'une structure de régulation de l'audiovisuelle indépendante des partis politiques est possible.

Envisagez-vous de réviser le statut, le fonctionnement et la composition du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel ?

10

La récente valse des programmes due à l'arrivée notamment de "Club RTL" a insatisfait de nombreux téléspectateurs et démontre que le "must carry" (obligation de diffuser les chaînes de la RTBF, de RTL TVI, des télécommunautaires,...) imposé actuellement par la Communauté Française est totalement insuffisant.

Faut-il imposer un cahier des charges plus précis aux cablo-distributeurs afin qu'ils respectent davantage la diversité des souhaits de leurs clients ?